

CERTIFICATION

MAITRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

TITRE PROFESSIONNEL inscrit au RS n°5515

REF : FC2005

CPF 290150



1 jour de formation en présentiel
+ 5 heures individualisées (FOAD)



200 € (journée de formation)
230 € (présentation à la certification)



Ouverture dès 8 personnes inscrites



ÉTABLISSEMENT DE MARSEILLE

59 avenue de St Just, Domaine d'Hippone,
13013 MARSEILLE.

imf.poledev@imf.asso.fr • 04 91 24 61 16

ANTENNE ARLES

12 chemin du Temple - 13200 Arles
accueil.arles@imf.asso.fr • 04 90 99 08 74

SUR SITE EN INTRA

Imf.poledev@imf.asso.fr • 06 71 65 19 84

Taux de réussite en 2022 : 99 %



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE
FORMATION, RECHERCHE ET
INTERVENTION SOCIALE

3 SITES DE FORMATION

MARSEILLE • ARLES • AVIGNON

SIÈGE SOCIAL

IMFRIS - 59 avenue de St Just,
Domaine d'Hippone, 13013
MARSEILLE.

TÉL : 33 (0)4 91 24 61 10

MAIL : imfinfos@imf.asso.fr



CONTEXTE

Instaurée en 2018, cette certification valide les compétences nécessaires pour encadrer des apprentis, alternants ou stagiaires en entreprises.

PRÉREQUIS

- Soit avoir accompagné au moins 1 apprenti/alternant sur la totalité de son parcours au cours des 5 dernières années écoulées
- Soit avoir suivi la formation de maître d'apprentissage/tuteur (voir fiche FC 2004)

OBJECTIFS

- Identifier les rôles et fonctions de Maître d'apprentissage Tuteur pour se situer dans le dispositif
- Acquérir des connaissances et des compétences méthodologiques dans l'accompagnement d'un alternant : parcours, évaluation, identification des situations de travail formatives
- Valider par la certification les Domaines de compétences visées par le référentiel :
 - ▷ **DC1 : Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant**
 - ▷ **DC2 : Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**
 - ▷ **DC3 : Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages**

PROGRAMME

01. Préparation à la certification

- Accompagnement à l'élaboration du dossier de certification
- Préparation à l'oral

02. Accompagnement individualisé

Un questionnaire d'évaluation de la formation est remis en fin de session.

INSCRIPTION

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.imf.asso.fr (Catalogue de formation - Rubrique «Certification») :

- **Justificatif d'un accompagnement d'apprenti / alternant ou attestation sur l'honneur (indiquant cet accompagnement),**
- **Attestation de formation de maître d'apprentissage/tuteur.**

CERTIFICATION

L'épreuve de certification est un oral de 40 minutes. Il repose sur :

- **Un dossier retraçant le parcours professionnel du candidat (réalisé par ses soins avec l'aide de l'IMFRIS)**
- **Une présentation orale**

Le certificateur :

